

Règlement

Hygiène personnelle / tenue vestimentaire

Dans notre branche professionnelle il va de soi que nous nous présentons à ces journées CIE fraîchement coiffé et bien soigné les jours des CIE = jour de travail.

- Les vestes / manteaux et les foulards. Sont déposés à la garde-robe.
- Aucun couvre-chef (bonnet, casquette, capuchon) n'est autorisée.
- Pendant la durée du cours, nous enlevons les bijoux et les montres.
- Maquillage et coiffure sont bien sûr faits avant les heures du cours.

Les moniteurs/trices des CIE sont autorisés à vous signaler des manquements et peuvent prendre des mesures appropriées.

Organisation des cours CIE

Les journées des CIE sont des jours ouvrables payés.

- Vous êtes dans la classe des CIE au moins 10 minutes avant le début du cours et y installez votre place de travail.
- Les rendez-vous privés doivent être suivis en dehors des jours CIE. Les jours CIE manqués doivent être compensés rapidement et quel que soit l'endroit.
- Vos excuses/retards doivent immédiatement être annoncés au moniteur/trice responsable du site.
- Des pauses seront prévues de telle sorte qu'il sera possible de se rendre aux toilettes.

Gérer

Les médias numériques, votre smartphone sont éteint / mode avion et rangé dans votre sac à main. L'appareil peut être utilisé sous la direction du moniteur/trice CIE.

Organisation de l'environnement du travail

La propreté est évaluée et prise en compte pour l'examen. Pour chaque matériel oublié, Fr. 5.00 sera condamné à une amende.

- Ce n'est que le matériel nécessaire pour la technique enseignée qui se trouve sur la place de travail/sur la table. Il est présenté proprement et de manière ordonnée. Tout autre objet est rangé dans la valise.
- Les photos selon projet de coiffure (voir la liste du matériel CIE) sont apportées sous forme imprimée en taille A5.
- Selon la liste des outils de travail, vous apportez le matériel propre et en parfait état.

Les consommations

Règles de l'institution / école sont suivies.

- Le chewing-gum est interdit pendant les heures de classe.
- Il est permis de boire dans des récipients refermables.
- Il est strictement interdit de fumer (y compris les cigarettes électroniques) dans les salles de formation.
- La consommation de drogues et d'alcool pendant toute la journée est interdite.

Comportement : Le respect est l'une de vos vertus comme les ciseaux pour le coiffeur/se. Vous respectez vos camarades de classe ainsi que les moniteurs/trices des CIE

- Si quelqu'un parle, les autres écoutent attentivement.
- Chacun travaille à son rythme.
- Vous travaillez avec concentration et studieuse.
- Vous évitez délibérément le bruit et les perturbations des leçons.